

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 26 JUIN 2019 A 19H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **26 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
27 juin 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. SALTZMANN Michel, Adjointes et Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Monsieur FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice

Objet : Construction de la nouvelle
Caserne de gendarmerie : modifications
en cours d'exécution

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. le Maire
Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
M. TARDIEU François	à	M. SALTZMANN Michel
Mme ANDRE Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. DEMENGE Abel	à	M. CHARDIN Denis
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

N°69/2019

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, informe le Conseil Municipal des modifications en cours d'exécution (avenants) à apporter aux travaux de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie conformément aux articles 139 et 140 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Elles concernent :

- Lot 4 « couverture et habillage des façades, bac acier, zinguerie » dont l'entreprise SMAC est titulaire : modification n° 2 positive d'un montant de 5 650 € hors taxes ;
- Lot 13 « revêtements de sols » dont l'entreprise E.U.R.O.P REVETEMENTS est le titulaire : modification n° 2 positive d'un montant de 343 € hors taxes ;
- Lot 14 « peinture intérieure » dont l'entreprise BEGARD est le titulaire : modification n° 2 négative de 263.20 € hors taxes ;
- Lot 19 « aménagement espaces verts et voiries » dont l'entreprise HOUILLON Stéphane est le titulaire : modification n° 2 positive d'un montant de 26 988 € hors taxes ;

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil Municipal présent et représenté est unanime à autoriser Monsieur le Maire à signer les documents de modifications en cours d'exécution tels que présentés.

Après modifications, la nouvelle enveloppe financière des travaux est de 2 414 155.21 € hors taxes.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,